



# Compte-rendu EAP du lundi 20 février 2023

Présents : Père Augustin, Pierre Lacroix, Alain Roussel, Isabelle Carlu, Paul Grousset, Jean-Yves. Rue Fenouche, Geneviève Ambrozia

Excusés : Martine Fargier, Suzanne Boissin, Jaqueline Burdet

La lecture du texte d'évangile du jour « Je crois ! Viens au secours de mon manque de foi ! » (Mc 9, 14-29) nous a rappelé ou confirmé la force et le pouvoir de la prière.

**L'objectif principal** de la réunion était, toujours, d'avancer dans la réalisation du projet pastoral. Projet pour lequel nous avons, à l'occasion de notre réunion d'EAP de septembre dernier, établi 3 bases, 3 axes, pour lesquelles le Père Augustin nous a proposé des actions pour lesquelles nous devons parmi nous trouver des personnes qui en acceptent la charge et à eux de s'entourer pour l'exécution des tâches afférentes.

Vu le nombre restreint que nous étions nous n'avons pu que revenir sur les actions qui pouvaient être à lancer. **Et nous lançons un appel aux lecteurs de ce compte rendu qui accepteraient d'assurer la fonction de responsable, référent ou de chargé de mission d'une des actions rappelées ci-dessous.**

## A. Être plus nombreux pour agir

**A.1.** Créer des événements de rencontre festifs : action déjà activée avec deux repas partagés réalisés le 4 décembre 2022 et le 19 février 2023 pour lequel il est apparu que la notion de responsable de l'action n'avait pas été assez définie, mais a fort heureusement été menée à bien, mais avec un stress inutile.

**A.2.** La messe de rentrée pastorale du mois de septembre, qui cette année est programmée pour le 10/09/2023, avec pour l'occasion l'organisation d'un repas payant à organiser et gérer.

**A.3.** Assurer un lien avec les familles ayant connu un deuil, un mariage, un baptême. Action pour laquelle il y a eu en 2022 pour la messe des défunts du 2 novembre des prises de contact qui ont permis que notre assemblée à cette messe soit plus importante. C'est à renouveler et il reste à trouver l'action propre aux baptisés et aux mariés.

**A.4.** Être à l'écoute pour mieux accueillir les croyants et non-croyants à l'occasion de nos messes festives de communions, baptêmes, mariages.

**A.5.** Fête paroissiale Saint-Joseph du 19 mars

## B. Prendre soin de nous

**B.1.** Prendre des nouvelles des uns et des autres

**B.2.** Visiter les malades et les personnes âgées

**B.3.** À l'occasion de la messe dominicale mieux se connaître en évoquant le saint du jour et inviter ceux qui portent se prénom à se désigner : il semble que les textes n'autorisent pas cette action lors d'une messe dominicale, à vérifier

**B.4.** Travailler en binôme : pour alléger la charge et varier l'approche.

### **C. Aménagement du presbytère**

Cet axe a encore valu des débats du fait que les actions sont déjà assurées par le conseil économique qui mène avec l'architecte la faisabilité du projet. Projet conséquence d'une nécessité de faire des économies d'énergie et dans le même temps une mise aux normes de l'accessibilité du bâtiment par une modification de l'accès actuel à la chapelle du Presbytère Le presbytère étant dépourvue d'isolation, il convient, selon les moyens financiers, de réaliser une isolation partielle du bâtiment dans lequel seront aménagés à l'étage un appartement pour le père et au rez-de-chaussée un cloisonnement de la chapelle permettant l'aménagement d'une pièce d'accueil et d'une salle de réunion.

À ce jour les plans ne sont pas finalisés ensuite des devis vont être demandés pour être soumis au diocèse qui a validé le principe de ce projet. Si certains d'entre nous ont indiqué qu'il leur semblait que l'EAP n'avait pas été concertée sur ce projet, il convient bien sûr de ne pas considérer cela comme un manque de confiance vis-à-vis du conseil économique, mais un sentiment de mise devant le fait accompli. Sentiment pour lequel lors des échanges il a été indiqué qu'il est à rapprocher de celui du conseil économique qui doit faire avec les impératifs réglementaires de mise aux normes du bâtiment, avancés par l'architecte, qui laissent très peu de latitude pour d'éventuelles variantes de distribution des pièces.

Dès que les plans seront consultables, ils seront présentés en EAP.

### **Les dates à retenir :**

19/03/2023 : apéritif après la messe du dimanche 19/03/2023 fête de saint Joseph

02/04/2023 : 2e repas partagé 2023

24/04/2023 : réunion EAP à 17 h 30 au presbytère

27/05/2023 : messe de confirmation à 17 h pour 3 jeunes

11/06/2023 : communions et profession de foi

19/06/2023 : réunion EAP à 17 h 30 au presbytère

**IMPORTANT :** sans volontaires pour assurer le poste de référent à quelques actions, le projet pastoral de notre paroisse Saint Joseph au Pays de Ligne est mis en danger. Et pour rappel le référent n'est pas celui qui assure les tâches. Il doit s'entourer de bonnes volontés à qui il délègue les tâches, mais il reste le responsable de l'organisation de l'action.